

Procédure pour les séances de RCP

Les RCP sont organisées en alternance

- **CeRéMAIA** un lundi par mois de 15h30 à 17h30 GMT
Organisatrices : vhentgen@ch-versaille, linda.rossi@aphp.fr, caroline.galeotti@aphp.fr
- **FAI2R** le mardi ou le vendredi de 13h30 à 15h GMT
Organisatrice : Alexandra.WILLEMS@CHRU-LILLE.FR

Le médecin qui présente le dossier doit obligatoirement

1. Vérifier auprès de l'organisatrice la disponibilité de la date
2. Télécharger le dossier correspondant à la RCP et le remplir
3. Se connecter le jour prévu